

Procès-Verbal du Bureau Directeur du 22 novembre 2021 (visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Eric, GALLET Bernard, HARENT Eliane, PEAN Patrick, RIPERT Alain, STOFFER Françoise

Absents : MOREL Carine

Invités : BOSCAGLI Delphine, CADEI Franck, MALFONDET Gilles, RENAUD Christine, SINGLA Patrick

Excusés : COLOMBANI Frédéric, KERNEIS Hervé

Absent : Carine Morel

Invité : Expert-comptable pour la partie situation intermédiaire, Patrick Singla

La réunion est ouverte à 19h00 sous la présidence d'Alain Ripert.

Situation Comptable intermédiaire

Le cabinet d'expertise comptable DOFIGEST, représenté par Monsieur Bossard nous a présenté la situation au 30 septembre 2021. Cette dernière se solde par un déficit de 95 000 €.

Cette perte provient principalement :

- de la diminution du tarif des adhésions des licenciés, tarifs votés en assemblée générale de juin 2021
- de la diminution des subventions

Cette perte a été atténuée par une aide liée au COVID. Les textes promulgués en 2021, nous ont permis de bénéficier d'un crédit des cotisations URSSAF de 135 000 €. Cette aide ne sera pas renouvelée en 2022.

La projection au 31/12/2021 laisse présager une perte de 220 000 à 250 000 €. Le budget élaboré prévoyait un déficit de 400 000 €. Ce déficit est en partie amorti par les aides de l'URSSAF. Le budget est respecté.

Il est rappelé que les recettes constatées sur le second semestre 2021 serviront au premier semestre 2022, sans recette complémentaire. La situation jusqu'en juin 2022 sera tendue et nécessitera une attention particulière.

Question : existe-t-il, afin de sécuriser le fonctionnement de l'association et la mise en place des projets des conseils ou des préconisations par notre expert-comptable ?

La reprise au cours de l'été 2022 avec des adhésions sans réduction et une stabilisation, voire une augmentation du nombre de licenciés seront un axe pour absorber une partie du déficit, et donner aux différents services et commissions la possibilité de se développer en lien avec les projets.

L'équilibre financier est fait dès lors qu'il y a 35 000 licenciés. Cette saison avec la volonté de la mise en place de remise pour la saison 2021-2022, l'équilibre serait atteint à 70 000 adhésions.

Il n'existe pas d'axe probant permettant d'absorber, avant l'été prochain, le déficit.

Il est à noter qu'aujourd'hui encore il y a entre 150 et 200 licenciés par semaine à qualifier.

Entre les subventions institutionnelles en diminution, les tarifs exceptionnellement diminués et les projets en cours de construction par les différents services et commissions, Alain Ripert demande si des préconisations de priorité peuvent nous être conseillées par notre expert-comptable ? Il est difficile de savoir comment la situation va ou peut évoluer, une prudence est nécessaire sur les projets et développements pour le second semestre. Une étude des priorités, pertinence et coûts des projets devra être faite. Lors du montage du budget 2022, plusieurs hypothèses seront prises en compte afin de se projeter sur la mise en place des différents projets. Mr Brossard se tient à la disposition, par l'intermédiaire de Françoise Stoffer, des membres du bureau directeur, si des questions ou des précisions sont demandées.

Validation de PV

Le PV du BD du 11 octobre 2021 est soumis à validation.

Adopté à l'unanimité.

Point RH

Alain Ripert rappelle que tous les documents qui lui parviennent sont partagés avec les membres du Bureau Directeur.

Les différents courriels envoyés à tous par le CSE nécessitent des réponses claires et précises afin de sécuriser l'association, le Conseil d'Administration et les salariés lors des réunions prévues à cet effet.

Des échanges se sont tenus quant au contenu de la réponse à apporter, aux mails adressés au BD par monsieur Mani, chacun a pu donner son avis, **suite à cette concertation** il est proposé ce jour une version définitive de la réponse.

La réponse est soumise au vote des membres du BD présents

Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 0

- La réponse sera adressée par mail à Monsieur Mani, à L'inspection du travail et la médecine du travail seront aussi destinataires de cet échange comme ils l'ont requis.
- Une convocation aux prudhommes concernant le dossier de Mr Mani s'est tenue le jeudi 18 novembre 2021.

Véhicules de fonction et de services :

Ils devraient être livrés pour la fin de l'année. Il est important que tous les véhicules soient inspectés et si des réparations doivent être effectuées, un devis doit être fait et soumis pour validation.

Rappel : tout accident doit entraîner une déclaration à notre assurance et être signalé à l'employeur dans les 12 heures qui suivent.

Les contrats ont été mis en place en lien avec les missions effectuées par les différentes personnes, il est important de refaire un point afin de réguler le contrat kilométrique avec Ford : nous devons être au plus près du réel des métiers exercés.

Un certain nombre de missions ont évolué en télétravail et donc devrait permettre de revoir à la baisse le contrat kilométrique : à voir, rapidement.

Pour donner suite aux incidents survenus sur le site de Bron, le 15/11/2021, il est prévu d'entendre la personne sur les faits et prendre les dispositions nécessaires.

Stagiaire pour le Pôle Performance Social :

Une personne en formation STAPS a sollicité la ligue pour son stage, 1^{ère} année de Master, pour la période de janvier à juin 2022, à raison de 14 heures par semaine, plutôt sur des journées jeudi et vendredi.

Son dossier de compétence est très intéressant et elle serait d'un bon support sur le projet féminisation, et support à la mise en place d'un évènement sur ce même sujet.

La rémunération du stage n'est pas rémunérée mais est libre de décision. La ligue a toujours valorisé ce type d'action.

Le Bureau Directeur valide la mise en place du stage.

Autres points

Le devis pour le repas de Noël sur Roanne est validé.

Assemblée Générale 2022 : lieu ciblé, plutôt central. Nous allons demander au service communication d'effectuer des recherches.

Doit être lancé, sans doute pour le prochain CA la mise en place d'un référent ANS pour le territoire, si Gilles confirme sa position, et peut être voir comment nous pourrions nous organiser afin d'être plus efficient.

Décès d'un joueur de Marcy l'Etoile : la ligue apporte son soutien à la famille et au club.

Une action devrait être mise en place sur le prochain week-end de compétition (4/5 décembre 2021).

Fin de la réunion à 21h00

Le PV du Bureau Directeur est soumis pour validation, par voie électronique, et adopté :

Pour : 9 Abstention : 1 Contre : 0

29/11/2021 09:55 Adoption du PV du 22/11/2021 (2) (Modifier) Microsoft Forms

Forms(<https://www.office.com/launch/forms?auth=2&from=FormsDomain>) ? 

Adoption du PV du 22/11/2021

10 Réponses 00:47 Durée moyenne de remplissage Actif État

2. Vote

	Pour	9
	Abstention	1
	Contre	0



Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président

